

# Accord du participe passé employé seul

## LE PARTICIPE PASSÉ DIT « EMPLOYÉ SEUL »

On appelle *participe passé* « *employé seul* » le participe passé qui n'est précédé ni de l'auxiliaire *avoir* ni de l'auxiliaire *être*. En fait, il est utilisé dans les mêmes contextes que l'adjectif. On l'appelle même « *participe adjectif* », parfois simplement « *adjectif* ». Sa règle d'accord est la même que celle de l'adjectif.

## LA RÈGLE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SEUL

Le participe passé employé seul (c'est-à-dire sans *avoir* ni *être*) s'accorde avec le nom ou le pronom dont il est le complément ou l'attribut : *il en reçoit le genre et le nombre*.

Voici des exemples où le participe passé employé seul est dans un GN.

- Le participe passé complément du nom ou complément du pronom reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom dont il est le complément.

(masc. plur.) ↓ (masc. plur.) ↓  
La majorité des **artistes** invités au gala ont apprécié le spectacle, mais **certains** venus spécialement pour entendre cette jeune chanteuse ont été très déçus.

- > Le participe passé *invités* reçoit le genre et le nombre du nom *artistes*, dont il est le complément.
- > Le participe passé *venus* reçoit le genre et le nombre du pronom *certains*, dont il est le complément.

**Attention !** Le complément du nom ou du pronom peut aussi être détaché en début ou en fin de phrase.

↓ (fém. sing.)  
*Reprise par une foule d'artistes*, cette **chanson** a fait le tour du monde.

(masc. plur.) ↓  
**Ils** se sont endormis aussitôt, *épuisés par leur journée de baignade et de jeux*.

Voici des exemples où le participe passé employé seul est dans un GV.

- Le participe passé attribut du sujet reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN sujet.

(masc. plur.) ↓  
Les **enfants** semblent vraiment impressionnés.

- > Le participe passé *impressionnés* reçoit le genre et le nombre du nom *enfants*, qui est le noyau du GN sujet *les enfants*.

